

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 02 09 002

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 13

Pouvoirs 1

Votants 14

L'an deux mil vingt-six, le neuf du mois de février à 19h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 02 février 2026

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Lydia LEO Justine JAMBON Rémi BOZONNET Séverine RODET

Pouvoirs : Amélie RAPHANEL à Justine JAMBON

Absents et excusés : Ludivine GONNET

Secrétaire de séance : Christine DUCHOSAL

OBJET : Devis eaux pluviales – chemin des Combes

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'urbanisme

VU l'avis de la commission urbanisme

Monsieur le Maire indique que la partie est du chemin des Combes est classée constructible dans le zonage du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Une parcelle actuellement en verger fait l'objet d'une vente.

Or il s'avère que des eaux pluviales longeant le chemin sont sur la propriété vendue et auraient dû faire l'objet de convention de servitude. Après une visite sur place Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme proposent de faire réaliser un busage réglementaire le long du Chemin des Combes jusqu'au-dessous de la pompe de relevage.

Le devis de l'entreprise BONNET s'élève à 9 888 euros HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à valider le devis de l'entreprise BONNET d'un montant de 9 888, 00 Euros HT.

Certifiée conforme aux écritures
Au registre sont les signatures
A Buellas, le 09 février 2026
Michel CHANEL - Maire